



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 03 décembre 2015

- approuvé le 21 janvier 2016 -

PRESENTS	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Sandrine AMSTUTZ, Nicola BALLHAUSEN, Kristine BALSLEV, Pierre BARROUILLET, Jean-Michel BAUDOUIN, Daphné BAVELIER, Kerstin BRINKMANN, Ecaterina BULEA BRONCKART, Olivier DESRICHARD, Mélanie DIAMANTINO CHAVES, Natasha FREDERIC, Guido GENDOLLA, Edouard GENTAZ, Paolo GHISLETTA, Yvan SANCHEZ, Sylvie TISSOT, Gaviota VILLAMIL
Ex officio	Pierre BATARDON – administrateur, Valérie FAVEZ, Madiha NASIR – conseillères aux études, Pascal ZESIGER – doyen
Invité(s)	Radu BANESCU, Stéphanie BOUCHET-ROSSIER, Rita HOFSTETTER, Marie-Christine OTTET (AGePSY)
EXCUSES	
Membres du Conseil	Vanessa BARBIER, Argelia CIODINI, Caroline DAYER, Marc DURAND, Laurent FILLIETTAZ, Francia LEUTENEGGER, Somayah NASIR, Sabine VANHULLE
Ex officio	Aline MEYER, Pascale PASCHE-PROVINI – conseillères aux études

Ordre du jour

- 1 – Approbation du PV de la séance du 05.11.2015
- 2 – Communications du doyen
- 3 – Rapport de la Commission de planification académique - pour préavis
- 4 – Présentation du budget 2016 par Pierre Batardon, administrateur
- 5 – Atelier F : première présentation du projet de Faculté (reporté séance du 21.01.2015)
- 6 – Divers

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 05.11.2015

Le procès-verbal est approuvé.

2. COMMUNICATIONS DU DOYEN

- **Budget 2016-2019**

La demande de réduction budgétaire de 5% sur la période 2017-2019 (voire 2016-2018) est confirmée par le Conseil d'Etat. Par ailleurs, la subvention fédérale globale sera également diminuée de quelques 30 millions (693 à 663 millions), et la clé de répartition entre Universités sera modifiée (diminution du poids des subsides FNS obtenus), ce qui aura un impact négatif sur le montant de la contribution fédérale à l'UNIGE.

- **Budget d'investissement 2016**

L'enveloppe attribuée en 2016 n'est finalement pas augmentée mais reste identique à celle octroyée en 2015.

- **Répartition des overheads**

La clé de répartition entre facultés et services centraux a changé. Avant, le calcul tenait compte de la taille de la Faculté (nombre de professeurs); désormais, la répartition est liée pour 90% à la performance de la Faculté (montant et durée des subsides obtenus), et pour 10% à la charge d'enseignement (« encouragement »). Pour ce qui concerne la FPSE, malgré des critères d'attribution qui lui sont moins favorables, le montant reste identique à celui de 2015, soit CHF 714'000, en raison de l'augmentation des projets FNS obtenus.

- **Cérémonie de remise des diplômes**

La journée a remporté un vif succès avec un taux de participation de 72% (260 présents sur 361 diplômés). En comptant les accompagnants, presque 2400 personnes ont participé à la cérémonie. Le doyen relève que cela génère des dépenses importantes, puisque le budget total est de l'ordre de CHF 50'000, dont une grande partie est consacrée à l'apéritif. Une limitation du nombre d'accompagnants est envisagée.

- **Abandon BDAF - Base de données des activités scientifiques**

Il a été décidé de supprimer BDAF dans la mesure où elle ne répond plus aux besoins. A l'époque de sa mise sur pied, l'Archive ouverte, où toutes les publications doivent être déposées, n'existait pas. Aujourd'hui, BDAF fait en partie double emploi avec l'Archive ouverte.

- **Avenir de la Faculté**

Le décanat a reçu les deux derniers rapports attendus, celui du groupe de travail du personnel administratif et technique, et celui de la Section de psychologie.

3. RAPPORT DE LA COMMISSION DE PLANIFICATION ACADÉMIQUE – POUR PRÉAVIS

Après le pré-rapport présenté au cours de la séance du 05 novembre dernier, le doyen précise qu'il s'agit ici de la version définitive du rapport de la CPA et qu'il n'est pas envisageable d'y introduire des modifications. Ainsi, quel que soit le préavis (positif ou négatif) du Conseil participatif, c'est cette version qui sera présentée au Collège des professeurs et envoyée au Rectorat.

Cette version définitive a, par ailleurs, été envoyée aux deux experts choisis dont les conclusions, attendues pour fin décembre 2015/début janvier 2016, seront également transmises au Rectorat.

Certains membres du Conseil participatif tiennent à exprimer leur déception : chaque Section a travaillé, de son côté, sur la planification académique et transmis le résultat de sa réflexion dès le printemps 2015 à la CPA. Ils font ainsi le constat, à regret, que le rapport facultaire de planification académique ne tient pas compte des préconisations transmises largement en amont.

Il semble absolument nécessaire que l'an prochain, une meilleure synergie se mette en place, avec de nouvelles méthodes de travail (par exemple, avec des discussions ponctuelles avec les présidents des Sections aux séances de la CPA).

En conclusion, le Conseil participatif souhaite manifester ses regrets de manière formelle au décanat et contribuer à trouver de meilleures solutions pour l'année prochaine.

Soumis au vote à bulletin secret, le projet de rapport de la Commission de Planification Académique est préavisé comme suit par le Conseil participatif : 2 avis favorables, 8 non favorables, 8 abstentions (18 votants).

Le commentaire suivant sera envoyé au décanat avec le résultat des votes :

« Le conseil participatif tient à souligner que son avis [2 avis favorables ; 8 non favorables ; 8 abstentions] s'explique principalement par le manque de prise en compte dans les parties « Grands domaines de recherche » et « Priorités de la Faculté », d'une part, des éléments proposés dans les rapports remis en juin 2015 par chaque Section et d'autre part, des critiques – négatives et positives – et propositions faites par le Conseil participatif du 05.11.2015 (et envoyées au Décanat le 09.11.2015).

De plus, le Conseil participatif regrette de ne pas avoir eu le temps de travailler davantage sur le pré-rapport, compte tenu de la transmission tardive du document (le 29.10.15 pour la séance du 05.11.2015), et souhaite à l'avenir qu'un représentant du Groupe de planification académique (GPA) de chaque Section soit consulté par la Commission de planification académique (CPA). »

4. PRÉSENTATION DU BUDGET 2016 PAR PIERRE BATARDON, ADMINISTRATEUR

En 2016, on finalise les coupures engagées pour 2013-2015 (1 373 000 CHF sur 3 ans répartis sur une 4^{ème} année), soit 574 893 CHF pour l'année 2016 pour un budget total de 36 771 672 CHF.

De plus, si la coupure de 5% envisagée par le Rectorat devait être confirmée, cela représenterait, pour la Faculté, une économie à réaliser de 1 870 000 CHF sur 3 ans (soit l'équivalent de 4 postes de professeurs + assistants (8)).

Par ailleurs, il est demandé à l'administrateur que dans le cadre de la présentation du budget global de la Faculté, soient détaillés les budgets/section (3 sous-budgets : Section de psychologie, Section des sciences de l'éducation et TECFA). Pierre Batardon accepte cette requête.

5. AVENIR DE LA FACULTÉ – ATELIERS

A venir (Conseil participatif du 21 janvier 2016) :

- Ranking universitaire : E. Gentaz propose d'inviter Pablo Achard (Rectorat) pour présenter une analyse sur multirank
- Développement durable : guide LEAGUE (classement international fait avec des indicateurs) : une évaluation va être effectuée

6. DIVERS

- Remise des diplômes : excellente journée, belle organisation !
- Petit bilan de la Journée « Ecole inclusive » organisée par le DIP le samedi 21 novembre 2015 à destination principalement des professionnel-le-s des enfants en situation de handicap.

GE/07.01.2016/M.Philippe